

DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
Commune de VOREY sur ARZON

Vorey, le 20 Mai 2020

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers municipaux de Vorey

Objet : Convocation du Conseil municipal- Séance d'installation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

La réunion d'installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire, à laquelle j'ai l'honneur de vous convier à participer, se tiendra le :

Mardi 26 Mai 2020 à 20 h 30 à la salle polyvalente Philibert Besson, place des Moulettes

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19, l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 (parue au JO du 14 mai 2020) adapte les règles de fonctionnement des conseils municipaux pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire qui court actuellement jusqu'au 10 juillet 2020.

Aussi, dans le respect des recommandations sanitaires actuelles, la réunion d'installation du conseil municipal ne se tiendra pas à huit clos mais se déroulera avec un nombre limité à 25 personnes afin de satisfaire au caractère public de cette réunion.

Ordre du jour en deux temps

Première partie

- Installation du Conseil Municipal ;
- Election du Maire (art. L2122-8 du CGCT) ;
- Détermination du nombre d'adjoints (art. L2122-2 du CGCT) ;
- Election des adjoints (art. L2122-7-2 du CGCT) ;
- Ordre du tableau ;
- Lecture de la charte de l'élu local mentionnée à l'article L 1111-1-1 du CGCT.

Deuxième partie

- **Désignation des délégués :** Syndicat Départemental d'Énergies (SDE), Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) et Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural (SEAVR) ;
- **DIA :** Parcelles cadastrées section AP n°429, située à Besseira, section H n°60 située Eyravas, section AH n°566, n°567, n°664 situées à Souche, section AH n°766 située à Le Bourg, et section AW n° 416 et n°513 situées à Les Bancs ;
- **Syndicat Départemental d'Énergie :** Transfert de compétences « IRVE » (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) ;
- **Opération de revitalisation Centre-bourg de Vorey :** Étude et financement de l'état ;
- **CLSH Ribambelle :** Avance sur versement de subvention 2020 ;
- **Auto-école :** renouvellement du bail de location ;
- **Création d'emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité ;**
- **Informations et questions diverses.**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Cécile Gallien,
Maire



Mairie de Vorey sur Arzon
Place de la Mairie
43800 VOREY SUR ARZON
t 04.71.03.40.39 / f 04.71.03.49.32
www.vorey.com
e-mail : mairie@vorey.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 09h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00